

#### Présentation de la formation

1) Le CMDL.....	p 1
2) Conditions d'admission.....	p 1
3) Objectifs de la formation.....	p 2
4) Insertion professionnelle et poursuite d'études.....	p 2
5) Organisation des études.....	p 2
6) Contenu de la formation.....	p 3

#### Admission et inscription

7) Modalités de sélection.....	p 5
8) Calendrier de recrutement.....	p 6
9) Modalités d'inscription.....	p 6
10) Frais de scolarité et aides financières.....	p 7

#### ANNEXES

1- MÉMO - Inscription au concours d'entrée
2- Maquette de la formation DNSPM (sous réserve de modifications)
3- Maquette de la formation LICENCE

## PRÉSENTATION DE LA FORMATION

### 1) Le CMDL

Portés par une véritable volonté de transmission et de défense du jazz et des musiques improvisées, les musiciens Didier Lockwood, Benoit Sourisse et André Charlier ont créé en 2000 le CMDL. En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, le Centre des Musiques Didier Lockwood est destiné à accompagner de jeunes musiciens vers la vie professionnelle et à permettre à des professionnels déjà en activité, de faire évoluer leur carrière. L'école est aujourd'hui habilitée à dispenser des formations professionnelles diplômantes initiales ou continues, grâce notamment aux partenariats établis avec le Pôle Supérieur Paris Boulogne-Billancourt (PSPBB) et l'université d'Évry Val d'Essonne. Au-delà des enseignements théoriques et techniques de la musique, les pédagogies mises en place s'attachent à révéler l'identité musicale et le potentiel créatif de chaque musicien. Ainsi, entre temps de création, sorties d'albums, scènes et tournées, l'équipe pédagogique s'investit et accompagne les étudiants dans leurs apprentissages. De plus, près de 80 musiciens-intervenants partagent chaque année le fruit de leurs expériences avec les nouvelles générations de musiciens.

### 2) Conditions d'admission

- Être titulaire d'un Diplôme national d'orientation professionnelle JAZZ (DNOP jazz) ou d'un diplôme d'études musicales JAZZ (DEM Jazz)

Dérogation : Le candidat devra détailler sa situation en quelques mots. Il devra fournir des liens de visionnage de captations vidéo, afin que son niveau soit évalué. Sur ces vidéos, le candidat devra jouer (en trio minimum) 1 morceau libre ainsi qu'un morceau choisi parmi la liste des 10 morceaux imposés. Le candidat passera en commission de dérogation.

- Être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou équivalence.

Dérogation : Le candidat admis non titulaire du baccalauréat a la possibilité de suivre le cursus DNSPM et de passer le baccalauréat en candidat libre, grâce à des horaires aménagés. Il doit déposer un dossier auprès de l'université d'Évry Val d'Essonne et pourra être convoqué à un entretien. Renseignements : [www.univ-evry.fr](http://www.univ-evry.fr)

- Être âgé de 26 ans maximum (au 31 décembre de l'année de la rentrée scolaire)
- Ne pas avoir interrompu ses études depuis plus de 2 ans.

### 3) Objectifs de la formation

La formation DNSPM dispensée au CMDL permet :

- D'apporter aux étudiants une méthode de travail leur permettant de maîtriser la technique instrumentale et d'acquérir une réelle dimension artistique
- De développer leur créativité individuelle et leur projet personnel
- D'acquérir la culture du jazz et la connaissance des styles qui en sont issus en consolidant les concepts rythmiques, harmoniques et mélodiques (improvisation, interprétation)
- De rendre les étudiants autonomes et ainsi de pouvoir s'adapter à toutes les situations professionnelles.

La formation DNSPM débouche sur trois diplômes :

- ▶ **Le DNSPM Jazz** – Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien « Jazz et musiques improvisées »

Délivré par le Pôle Supérieur Paris Boulogne Billancourt (PSPBB), le DNSPM est un diplôme de 1er cycle d'études supérieures inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau 6 (Bac+3), reconnu par le ministère de la Culture et de la Communication. Il est couplé à une licence de musicologie.

- ▶ **La Licence Musicologie**

L'étudiant en DNSPM, suit sa formation au CMDL et à l'Université d'Évry Val d'Essonne pour l'obtention de sa licence musicologie. Il acquiert ainsi un premier niveau universitaire de connaissances et de compétences en jazz et musiques improvisées. Il renforce sa culture générale et sa maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Le niveau licence permet une poursuite d'études en master.

- ▶ **Le Diplôme CMDL**

Le Centre des Musiques Didier Lockwood délivre le diplôme CMDL aux étudiants ayant obtenu une note générale supérieure à 70% aux examens, il certifie d'un niveau de maîtrise élevé en jazz et musiques improvisées.

+ OPTION : le DE (Diplôme d'Etat de professeur de musique)

S'il en fait le choix dans son dossier de candidature, le candidat sélectionné pourra passer le concours d'entrée à la formation DE. S'il l'obtient, il suivra parallèlement au cursus DNSPM, une formation pédagogique complémentaire menant à l'obtention du DE de professeur de musique.

### 4) Insertion professionnelle et poursuite d'études

La formation DNSPM permet :

- L'accès au concours (IUFM, Capes, Agrégation ...)
- La poursuite d'études plus approfondies dans l'enseignement supérieur (Master, doctorat ...)
- L'entrée dans la vie de musicien professionnel.

### 5) Organisation des études

La formation se déroule sur trois années universitaires (de septembre à juin), chacune, répartie en deux semestres.

L'étudiant en DNSPM est inscrit dans les trois établissements :

- le CMDL, où il reçoit la quasi-totalité de ses enseignements, trois jours par semaine (lundi, mardi, jeudi).
- le PSPBB, pour l'obtention du DNSPM
- l'Université d'Évry Val d'Essonne, où il suit des cours un jour par semaine (mercredi), pour l'obtention de sa licence Musicologie

L'étudiant suit les enseignements du CMDL, ceux de l'université d'Évry Val d'Essonne ainsi que les modules communs avec le PSPBB.

### 6) Contenu de la formation

Le contenu global de la formation est réparti de manière homogène entre les enseignements pratiques, théoriques, culturels et méthodologiques.

- ▶ ENSEIGNEMENTS à l'Université d'Évry Val d'Essonne : Anglais et deux enseignements de musicologie définis chaque année.
- ▶ ENSEIGNEMENTS au CMDL : maquette de la formation DNSPM et LICENCE à venir.

### Instrument - improvisation, déchiffrage

- ▶ Technique : Contrôle de l'instrument, déchiffrage...
- ▶ Improvisation : L'étudiant mettra sa culture et son apprentissage au service de l'improvisation
- ▶ Etudes des différents langages improvisés

Le professeur référent assure la responsabilité et le suivi pédagogique, il enseigne toutes les semaines. Le professeur intervenant soit traite un sujet particulier, soit donne un éclairage différent sur le cours du professeur principal

#### BATTERIE

Professeur référent : [ANDRÉ CHARLIER](#)  
Intervenants : Franck Agulhon, Gautier Garrigue, Nicolas Viccaro, Stéphane Huchard, Karl Jannuska, François Laizeau, Mathieu Chazarenc, Antoine Paganotti, Nicolas Charlier, Antoine Banville, Nicolas Charlier

#### BASSE ET CONTREBASSE

Professeur référent : [JEAN-MICHEL CHARBONNEL](#)  
Intervenants : Jérémy Bruyère, Felipe Cabrera, Gilles Coquard, Chris Jennings, Diego Imbert, Julien Herné, Viktor Nyberg, Jean Philippe Viret, Thierry Fanfant, Dominique Di Piazza

#### PIANO

Professeur référent : [BENOIT SOURISSE](#)  
Intervenants : Olivier Hutman, Laurent Coulondre, Frédéric Nardin, Pierre De Bethmann, Thomas Enhco, Manuel Rocheman, Emmanuel Bex, Thierry Eliez, Leonardo Montana, Dimitri Naiditch

#### SAXOPHONE, FLUTE et CLARINETTE

Professeur référent : [STÉPHANE GUILLAUME](#)  
Intervenants : Frédéric Borey, Lucas Saint-Cricq, Pierrick Pedron, Adrien Sanchez, Christophe Panzani, Sylvain Beuf, Jean Charles Richard, David Enhco, Yoann Loustalot, Sylvain Gontard

#### VIOLON

Professeurs référents : [BASTIEN RIBOT](#), [PIERRE-MARIE BRAYE-WEPPE](#)

#### TROMPETTE

Professeur référent : [CLAUDE EGÉA](#)  
Intervenants : David Enhco, Sylvain Gontard, Yohan Loustalot

#### GUITARE

Professeur référent : [PIERRE PERCHAUD](#)  
Intervenants : Romain Pilon, Anthony Jambon, Louis Winsberg, Federico Casagrande, Olivier Louvel, Jean-Marie Ecay, Frédéric Loiseau, Manu Codjia, Michael Felberbaum

#### CHANT

Professeur référent : [MANU DOMERGUE](#)  
Intervenants : Cynthia Abraham, Chloé Cailleton, Camille Durand, Thierry Peala, Anne-Sophie Domergue, David Linx, Emmanuelle Trinquesse, Tierney Sutton, Laura Littardi, Barbara Belletti

### Travail de l'oreille

- ▶ Oreille analytique (reconnaissance des intervalles)
- ▶ Oreille intuitive (reconnaissance des «couleurs» harmoniques, des «modes»...)
- ▶ Oreille appliquée à l'instrument (questions - réponses, mimétismes...)

Professeurs référents : [BENOIT SOURISSE](#), [FRÉDÉRIC LOISEAU](#)

### Atelier rythme

- ▶ Travail de l'horloge interne («danse intérieure») sans instrument mais avec les mains, les pieds, la bouche
- ▶ Perception rythmique suivant les styles et les époques
- ▶ Travail de la polyrythmie, des mesures asymétriques...

Professeurs référents : [ANDRÉ CHARLIER](#), [PIERRE PERCHAUD](#)

### Harmonie

- ▶ Harmonie théorique et appliquée
- ▶ Étude des grands styles

Professeur référent : [JEAN-MARC BRISSON](#)

### Écriture (composition, arrangement, orchestration)

- ▶ Travail des arrangements et compositions des étudiants dans les différentes formations
- ▶ Développement de la personnalité de l'étudiant sur des compositions originales

Professeurs référents : [PHILIPPE MANIEZ](#), [JEAN-MARC BRISSON](#)

### Ensemble création répertoire originaux

- ▶ Jouer ensemble les compositions des étudiants pour une meilleure analyse : structure, axe essentiel, équilibre et intelligibilité.

Intervenants : [CHRIS JENNINGS](#), [BENOIT SOURISSE](#), [PHILIPPE MANIEZ](#), [TONY PAELEMAN](#), [PIERRE PERCHAUD](#), [LOUIS WINSBERG](#), [OLIVIER HUTMAN](#)

### **Ensemble répertoire jazz**

- ▶ Étude du répertoire des standards de jazz et de toutes les musiques improvisées

Intervenants : [FRÉDÉRIC LOISEAU](#), [JEAN-MICHEL CHARBONNEL](#), [MANU DOMERGUE](#) [STÉPHANE GUILLAUME](#)

### **Grand ensemble – Big Band**

- ▶ Travail en grande formation, relecture des grands courants et arrangeurs
- ▶ Concerts
- ▶ Professeurs référents : [STÉPHANE GUILLAUME](#), [CLAUDE EGÉA](#)

### **Ensemble répertoire « esthétique »**

- ▶ Atelier rythm'n blues  
Intervenants : [BENOIT SOURISSE](#)
- ▶ Atelier musique flamenco  
Intervenants : [LOUIS WINSBERG](#), [EDOUARD COQUARD](#)
- ▶ Atelier musique indienne  
Intervenants : [PRABHU EDOUARD](#), [HENRI TOURNIER](#)
- ▶ Atelier musique brésilienne  
Intervenant : [NATALINO NETTO](#)
- ▶ Atelier musique latine  
Intervenants : [ORLANDO POLÉO](#), [GERARDO DI GIUSTO](#)
- ▶ Atelier musique fusion  
Intervenants : [MARC BERTHOUMIEUX](#), [OLIVIER LOUVEL](#)

- ▶ Atelier musique traditionnelle  
Intervenants : [OLIVIER HUTMAN](#)
- ▶ Atelier musique électronique  
Intervenant : [PHILIPPE BALATIER](#)
- ▶ Atelier musique Africaine  
Intervenant : [ALAIN DEBIOSSAT](#)
- ▶ Atelier musique manouche  
Intervenant : [BASTIEN RIBOT](#)
- ▶ Atelier « la voix du musicien »  
Intervenant : [PIERRICK HARDY](#)
- ▶ Atelier Maloya  
Intervenant : [OLIVIER KER OURIO](#)

### **Piano complémentaire**

- ▶ Étude des accords
- ▶ Déchiffrage thèmes, accords, lecture de standards
- ▶ Travail de l'oreille et de la compréhension de l'harmonie en chantant les « voices leading » et les extensions des accords.
- ▶ Comprendre les mouvements internes, tensions, résolutions, à l'intérieur des accords.
- ▶ Mise en pratique de l'harmonie à l'aide du piano.

Professeur référent : [JEAN MARC BRISSON](#)

### **MAO - techniques du son**

- ▶ Caractéristiques du son, connectique et câblage, Installation et réglages d'un petit système de sonorisation, réalisation d'une fiche technique
- ▶ Technique de prise de son, réalisation d'une maquette
- ▶ Sensibilisation aux risques liés aux niveaux sonores...
- ▶ Utilisation des ordinateurs, étude des formats audio-numériques et cartes sons, apprentissage de ProTools et Logic, norme MIDI, instruments virtuels, égalisation-compression, initiation au mixage et montage
- ▶ Travaux pratiques d'enregistrement en studio avec ProTools.

Intervenants : [MARC BERTHOUMIEUX](#)

### **Studio – enregistrement et production audio**

Le CMDL se transforme en studio pendant 15 jours au cours de l'année. Les étudiants enregistrent, réalisent et mixent quelques morceaux. Ils sont aidés et conseillés par un ingénieur du son professionnel.

Intervenant : [THOMAS KELLER](#)

### **Culture musicale et auditions commentées**

- ▶ Étude des grands styles et grands musiciens, principaux paramètres (sonorité, rythme, improvisation, harmonie, ...)
- ▶ Apprentissage par l'écoute active.

Intervenants : [FRÉDÉRIC GOATY](#), [DANIEL YVINEC](#) + [INTERVENANTS DIVERS](#)

### **Master-class**

- ▶ Master-class d'artistes de renommée internationale

### **Projets d'actions culturelles - concerts – mise en situation professionnelle – résidence musicale**

- ▶ Concerts organisés avec les partenaires du CMDL

### **Ateliers environnement professionnel**

L'étudiant devra assister à minimum 6 ateliers durant sa scolarité

- ▶ Connaissance des enjeux et appréhension de l'environnement professionnel du musicien
- ▶ Étude des structures juridiques musicales, l'emploi du musicien, les contrats dans le domaine de la musique, les droits d'auteurs, l'intermittence...

Intervenants : [CHANTAL CHARLIER](#), [DAVID ENHCO](#) ET [DES INTERVENANTS SPEDIDAM, SACEM...](#)

### Projet musical pour l'obtention du DNSPM

Tout au long de son cursus, l'étudiant est accompagné pour créer un projet musical personnel. Au semestre 5, il présente l'avancée de son projet musical et à la fin du semestre 6 a lieu son concert de fin cursus face au jury DNSPM.

### Stage d'insertion professionnelle

L'étudiant effectue au moins un stage lors de ses trois années d'études. Il peut s'agir d'un stage d'immersion dans le milieu professionnel (production, diffusion, relations avec les publics, enseignement) ou d'un stage artistique (participations aux répétitions et aux concerts).

## ADMISSION ET INSCRIPTION

---

### 7) Modalités de sélection

#### 1. 1<sup>ère</sup> étape : L'inscription en ligne sur le site du CMDL

Le candidat remplit le dossier d'inscription en ligne et fournit tous les documents demandés avant la date limite d'inscription. La liste des documents à réunir ainsi que les dates et les informations à ne pas oublier, se trouve en annexe 1. Après avoir rempli le formulaire sur le site du CMDL, il pourra télécharger le dossier d'inscription en pdf.

#### 2. 2<sup>ème</sup> étape : Le dossier d'inscription à transmettre au PSPBB

Le candidat remplit le dossier d'inscription dans son intégralité. Il fournit tous les documents demandés et envoie son dossier complet au Pôle Supérieur Paris Boulogne Billancourt, avant la date limite d'inscription. La liste des documents à réunir ainsi que les dates et les informations à ne pas oublier, se trouve en annexe 1. Après la clôture des inscriptions et la commission de dérogation, la liste des candidats admis à se présenter aux épreuves d'admission est rendue publique.

Les candidats qui nécessitent un aménagement particulier afin de passer les épreuves du concours d'entrée, doivent adresser leur demande au plus tôt au service scolarité du CMDL ET au SUMPPS de l'université partenaire du PSPBB pour le diplôme visé. L'avis du médecin agréé est transmis au service scolarité du PSPBB qui contactera le candidat. En concertation avec le candidat, le CMDL et le PSPBB mettront en place les mesures adéquates (tiers-temps, supports adaptés ...).

#### 3. 3<sup>ème</sup> étape : Les épreuves d'admission

Une présélection sera faite pour les candidats non titulaires d'un DNOP jazz ou d'un DEM Jazz.

Le candidat retenu est invité à se présenter aux épreuves d'admission au jour et à l'heure qui seront mis en ligne sur le site [cmdl.eu](#), au moins 15 jours avant celles-ci. Le candidat devra se présenter aux épreuves 15 minutes avant l'heure de sa convocation. Toute absence à l'une des épreuves d'admission est éliminatoire. Les épreuves d'admission consistent en une épreuve écrite et une épreuve pratique.

Épreuve écrite (à distance via une plateforme de visioconférence)

- Test d'harmonie, d'écriture
- Dictée (ligne mélodique et accords). Le diapason est conseillé lors de cette épreuve.
- Reconnaissance d'extraits musicaux
- Questionnaire de MAO et techniques du son

Ces épreuves permettront d'évaluer les candidats. Elles ne sont pas éliminatoires.

Épreuve pratique : (en présentiel. Cependant si les conditions sanitaires ne le permettent pas, elles auront lieu à distance via une plateforme de visioconférence)

- Interprétation d'un programme instrumental composé de :
  - 1 morceau libre choisi par le jury parmi les 2 œuvres proposées par le candidat. Ces œuvres peuvent être des morceaux du répertoire, des compositions originales ou des arrangements de morceaux du répertoire. Les partitions complètes des 2 œuvres pour la section rythmique (contrebasse, batterie et piano et un score pour le jury) sont des pièces à joindre au dossier de candidature. Elles ne doivent pas faire plus de 2 pages (chacune) et doivent être écrites avec un logiciel musical.
  - 1 morceau choisi par le jury parmi la liste des 10 morceaux imposés. Cette liste est disponible sur notre site [cmdl.eu](#)

Le candidat devra connaître l'intégralité des morceaux. Il lui sera demandé d'interpréter l'un d'entre eux, sans partition. Le candidat sera accompagné exclusivement par les accompagnateurs du CMDL. Les accompagnateurs n'assureront aucune répétition avec le candidat. La durée totale du programme ne devra pas dépasser 12 minutes. Le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat à tout moment.

- Un entretien avec le jury, portant notamment sur le projet d'études

Le CMDL accueille 5 étudiants en DNSPM par année (tout instrument confondu).

## 8) Calendrier de recrutement

**Ouverture des inscriptions :** 10/12/21

**DAP (pour étrangers Non Européens) :** 15/12/2021

**Fin des inscriptions :** 31/01/22

**Résultats d'admissibilité aux épreuves :** fin avril 2022

**Épreuve d'admission écrite :** 22/03/22

**Épreuve d'admission pratique :** 31/03/22, 01/04/22 et 02/04/22

**Résultats :** juin 2022

## 9) Modalités d'inscription

Le candidat admis en DNSPM suite aux épreuves d'admission, devra procéder à son inscription. Il est indispensable de suivre en phase les deux parcours (DNSPM/ Licence). La validation de la Licence Musicologie (L3) est nécessaire pour l'obtention finale du Diplôme DNSPM. Ainsi le candidat retenu devra faire son inscription dans les 3 établissements partenaires :

### 1. Au CMDL

L'inscription est définitive après la réception du contrat de formation et du règlement des études signés ainsi que du paiement de l'inscription avant la date indiquée sur le mail ou le courrier d'admission.

### 2. À l'université d'Évry Val d'Essonne

Suite au concours d'entrée, le CMDL transmet à l'Université d'Évry Val d'Essonne, la liste des candidats sélectionnés. Ces derniers peuvent alors procéder à leur inscription en ligne sur le site de l'université après avoir réglé au préalable le CVEC (Contribution à la Vie Etudiante et de Campus)

Les candidats en formation continue doivent alors prendre contact avec le service Formation Continue VAE de l'Université afin de procéder à leur inscription. Grâce aux validations d'acquis, le candidat peut être accepté directement en L2 ou L3.

En savoir plus : [fc@univ-evry.fr](mailto:fc@univ-evry.fr) <https://www.univ-evry.fr/formation/formation-continue-vae.html>

### 3. Au PSPBB

L'étudiant recevra une convocation du Pôle supérieur de Paris Boulogne Billancourt pour y faire une inscription administrative. L'inscription est définitive après le dépôt du dossier d'inscription administrative. Grâce aux validations d'acquis, le candidat peut être accepté directement en DNSPM2 ou DNSPM3.

En savoir plus : [www.pspbb.fr](http://www.pspbb.fr)

- l'attribution d'une partie des points ECTS d'une ou plusieurs disciplines.

Ces dispositions peuvent mener à une réduction de la durée de formation.

## 10) Frais de scolarité et financement de la formation

- Inscription au CMDL : 100€
- CVEC : +ou- 92€
- Inscription à l'université : +ou- 172€
- Inscription au PSPBB : 500€

### Aides financières

Si les ressources financières du candidat sont limitées, il peut prétendre à une bourse afin de financer ses études.

Les bourses sur critères sociaux (BCS) : Les aides sont attribuées en fonction de trois critères : les revenus du foyer fiscal, le nombre d'enfants à charge fiscale de la famille et l'éloignement du lieu d'études. N'attendez pas le résultat du concours pour vous renseigner.

L'aide d'urgence : Le fonds national d'aide d'urgence permet d'apporter une réponse rapide aux situations de précarité des étudiants. Il existe deux types d'aides spécifiques : une aide ponctuelle en faveur de l'étudiant qui rencontre momentanément de graves difficultés, ou une aide annuelle accordée à l'étudiant qui rencontre des difficultés pérennes.

Renseignement, simulation et demande de bourse BCS : [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr)

# Annexe 1 - MÉMO

1. Inscription sur le site du CMDL à partir du 10 décembre 2021.

2. Envoi du dossier d'inscription en ligne avant le 31/01/2022 inclus

3. Envoi du paiement de l'inscription au concours :

- Par virement bancaire à effectuer sur le compte du PSPBB (préciser Nom et Prénom dans l'objet du virement)  
**IBAN** FR76 1007 1750 0000 0020 0220 383 **BIC** TRPUFRP1
- Ou par chèque (cachet de la poste faisant foi) à l'ordre du Trésor Public, à envoyer à La Régie du PSPBB, 35 Boulevard Berthier 750017 PARIS

## Pièces à fournir lors de l'inscription au concours d'entrée DNSPM :

### Pour tous les candidats

- une copie de votre pièce d'identité recto/verso
- une photo d'identité (au format agréé 35x45mm)
- une Lettre de motivation
- un Curriculum Vitae, détaillant notamment vos études générales et votre parcours musical antérieur (discipline, établissement, année, niveau(x) atteint(s), récompense(s) obtenue(s))
- Les partitions des 2 morceaux libres - proposés pour les épreuves d'admissibilité - pour la section rythmique (contrebasse, batterie et piano et un score pour le jury) et écrites avec un logiciel de partitions musicales (2 pages max. par morceau).

### Selon les cas particuliers et parcours antérieurs

#### 1. BACCALAURÉAT OU DIPLÔME EQUIVALENT

*Obtention prévue en 2022 :*

- un certificat de scolarité de votre établissement pour l'année en cours

*Baccalauréat ou autre titre d'accès à l'enseignement supérieur obtenu :*

- une copie du Baccalauréat ou diplôme équivalent

#### 2. ÉTUDES SUPÉRIEURES

*Études supérieures en cours :*

- une copie des relevés de notes des semestres déjà validés

*Études supérieures antérieures :*

- une copie du diplôme obtenu

#### 3. ÉTUDES MUSICALES

*DEM Jazz ou DNOP jazz obtenu :*

- une copie du DEM Jazz ou du DNOP Jazz

Si pas de DEM ou DNOP

- Liens de visionnage de vos captations vidéo (en trio minimum) : votre interprétation d'un des dix thèmes imposés et d'un morceau au choix

*Obtention du DEM Jazz ou du DNOP Jazz prévue en 2022*

- ▶ une copie du certificat de scolarité de votre conservatoire avec le détail des cours suivis
- ▶ une copie du certificat d'obtention des UV déjà acquises et des UV à acquérir

*Inscription en CPES en 2022*

- ▶ Une copie du certificat de scolarité de votre conservatoire avec le détail des cours suivis

*Autres cas :*

- ▶ une copie du certificat d'obtention ou de scolarité pour toutes autres formations musicales

### Pour les candidats étrangers

- une copie du diplôme d'accès à l'enseignement supérieur étranger (avec traduction assermentée)
- 1 copie du diplôme de Musicologie étranger
- 1 copie du diplôme ou certificat d'obtention pour tout diplôme musical étranger
- 1 Récépissé de dépôt de dossier de DAP auprès de l'université (Candidats étrangers hors E.E.E. uniquement)
- Attestation de comparabilité pour un diplôme obtenu à l'étranger délivrée par l'ENIC NARIC France
- Attestation de reconnaissance d'études et/ou de formation à l'étranger délivrée par l'ENIC NARIC France
- ➔ Pour obtenir ces attestations, vous trouverez la démarche à suivre sur le lien suivant :  
<https://www.ciep.fr/enic-naric-menu/comment-obtenir-attestation>
- Liens de visionnage de vos captations vidéo (en trio minimum) : votre interprétation d'un des dix thèmes imposés et d'un morceau au choix

**Pièces à fournir lors de l'inscription au concours d'entrée DE :**

- la Fiche de Renseignement Inscription Concours d'entrée – DE remplie
- une Lettre de motivation

**RAPPEL :** Merci de respecter la procédure d'inscription : en ligne sur le site du CMDL ET par dépôt du dossier en ligne au PSPBB. Si vous ne suivez pas ces deux étapes, votre candidature ne sera pas prise en compte. Concernant le dossier à renvoyer au PSPBB, toutes les sections sont à remplir et toutes les pièces justificatives demandées doivent être fournies. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.



## Annexe 2 – Maquette de la formation DNSPM

DNSPM 1 - SEMESTRE 1							
Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)			Volume horaire			Modalités de contrôle des connaissances	
Code	Intitulés	ECTS	hebdo	Semestre	Prise en charge	%	Type d'épreuve
<b>UE1 - Enseignements fondamentaux : Musique</b>	Discipline principale Instrument - improvisation	3	3.5	42	CMDL	100%	CC
	Ensemble création répertoires originaux	3	1.5	18	CMDL	100%	CC
	Ensemble répertoire	3	1.5	18	CMDL	100%	CC
	Harmonie 2	2	1.5	18	CMDL	100%	EE
	Oreille	1.5	1	12	CMDL	100%	EE
	Rythme	1.5	1	12	CMDL	100%	EP
	<b>ECTS UE1</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>120</b>			
<b>UE2 - Enseignements fondamentaux : Musicologie</b>	E.C. de Musicologie	3	1.5	18	EVRY	Validation universitaire	
	E.C. de Musicologie	3	1.5	18	EVRY	Validation universitaire	
	<b>ECTS UE2</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>36</b>			
<b>UE3 - Enseignements transversaux</b>	Langue vivante	1	1.5	18	EVRY	Validation universitaire	
	Master-class	1	/	6	CMDL	100%	EE
	Techniques du son - sonorisation	1	0.5	6	CMDL	100%	EE
	Atelier coworking et insertion professionnelle	1	/	6	CMDL	100%	PA
	Ateliers transversaux : prise de parole	1	/	6.5	PSPBB	100%	PA
	Ateliers transversaux : " langages improvisés": soundpainting, polyrythmies africaines,	1	/	6	PSPBB	100%	PA
	Musique et handicap : sensibilisation	1	/	3	PSPBB	100%	PA
	Résidence musicale	1	/	12	CMDL	100%	PA
	<b>ECTS UE3</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>63.5</b>			
<b>UE4 Enseignements optionnels (2 matières à choisir au S1-2-3-4 1 matière à choisir S5-6)</b>	Harmonie 1	2	1.5	18	CMDL	100%	EE
	Ateliers esthétiques		2	24	CMDL	100%	CC
	Instrument complémentaire		0.5	6	CMDL	100%	CC
	Oreille		1	12	CMDL	100%	EE
	Rythme		1	12	CMDL	100%	EP
	Option DE		1	26	PSPBB	100%	PA
	<b>ECTS UE4</b>	<b>2</b>	<b>0.5</b>	<b>6</b>			
	<b>TOTAL ECTS - semestre 1</b>	<b>30</b>	<b>15.5</b>	<b>225.5</b>			

DNSPM 1 - SEMESTRE 2								
Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)			Volume horaire			Modalités de contrôle des connaissances		
Code	Intitulés	ECTS	hebdo	Semestre	Lieu	%	Type d'épreuve	
<b>UE1 - Enseignements fondamentaux : Musique</b>	Discipline principale Instrument - improvisation	3	3	18	CMDL	100%	CC	
	Ensemble création répertoires originaux	3	1.5	18	CMDL	100%	EP	
	Ensemble répertoire	3	1.5	18	CMDL	100%	EP	
	Harmonie 2	2	1.5	18	CMDL	100%	EE	
	Oreille	1.5	1	12	CMDL	100%	EE	
	Rythme	1.5	1	12	CMDL	100%	EP	
	<b>ECTS UE1</b>	<b>14</b>	<b>9.5</b>	<b>96</b>				
<b>UE2 - Enseignements fondamentaux : Musicologie</b>	E.C. de Musicologie	3	1.5	18	EVRY	Validation universitaire		
	E.C. de Musicologie	3	1.5	18	EVRY	Validation universitaire		
	<b>ECTS UE2</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>36</b>				
<b>UE3 - Enseignements transversaux</b>	Langue vivante	1	1.5	18	EVRY	Validation universitaire		
	Mises en situation professionnelles	2	/	12	CMDL	100%	PA	
	Interventions professionnelles et résidence musicale	2	/	12	CMDL	100%	PA	
	Atelier Coworking et insertion professionnelle	2	/	6	CMDL	100%	PA	
	Techniques du son - studio	1	0.5	6	CMDL	100%	PP	
	<b>ECTS UE3</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>54</b>				
<b>UE4 Enseignements optionnels (2 matières à choisir au S1-2-3-4 1 matière à choisir S5-6)</b>	Harmonie 1	2	1.5	18	CMDL	100%	EE	
	Ateliers esthétiques		2	24	CMDL	100%	EP	
	Instrument complémentaire		0.5	6	CMDL	100%	CC	
	Oreille		1	12	CMDL	100%	EE	
	Rythme		1	12	CMDL	100%	EP	
	Option DE		2	24	PSPBB	100%	PA	
	<b>ECTS UE4</b>	<b>2</b>	<b>0.5</b>	<b>6</b>				
	<b>TOTAL ECTS - semestre 2</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>192</b>				

DNSPM 2 - SEMESTRE 3							
Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)			Volume horaire			Modalités de contrôle des connaissances	
Code	Intitulés	ECTS	hebdo	Semestre	Lieu	%	Type d'épreuve
<b>UE1 - Enseignements fondamentaux : Musique</b>	Discipline principale Instrument - improvisation	3	3.5	42	CMDL	100%	CC
	Ensemble compositions	3	1.5	18	CMDL	100%	CC
	Ensemble répertoire	3	1.5	18	CMDL	100%	CC
	Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	2	2	24	CMDL	100%	EP
	Oreille	1.5	1	12	CMDL	100%	EE
	Rythme	1.5	1	12	CMDL	100%	EP
	<b>ECTS UE1</b>	<b>14</b>	<b>10.5</b>	<b>126</b>			
<b>UE2 - Enseignements fondamentaux : Musicologie</b>	E.C. de Musicologie	3	1.5	18	EVRY	Validation universitaire	
	E.C. de Musicologie	3	1.5	18	EVRY	Validation universitaire	
	<b>ECTS UE2</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>36</b>			
<b>UE3 - Enseignements transversaux</b>	Langue vivante	1	1.5	18	EVRY	Validation universitaire	
	Master-class	1	/	6	CMDL	100%	EE
	Techniques du son - enregistrement	2	0.5	6	CMDL	100%	EE
	Atelier coworking et insertion professionnelle	1	/	6	CMDL	100%	PA
	Introduction à la médiation culturelle : Notions générales et retours d'expériences	1	/	4	PSPBB	100%	PA
	Ateliers : Préparation aux concours / gestion du trac OU Technique Alexander	1	/	6	PSPBB	100%	PA
	Résidence musicale	1	/	12	CMDL	100%	PA
	<b>ECTS UE3</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>58</b>			
<b>UE4 Enseignements optionnels (2 matières à choisir au S1-2-3-4 1 matière à choisir S5-6)</b>	Ateliers esthétiques	2	2	24	CMDL	100%	CC
	Instrument complémentaire		0.5	6	CMDL	100%	CC
	Oreille		1	12	CMDL	100%	EE
	Rythme		1	12	CMDL	100%	EP
	Option DE		2	24	PSPBB	100%	PA
	<b>ECTS UE4</b>	<b>2</b>	<b>0.5</b>	<b>6</b>			
	<b>TOTAL ECTS - semestre 3</b>	<b>30</b>	<b>16</b>	<b>226</b>			

DNSPM 2 - SEMESTRE 4								
Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)			Volume horaire			Modalités de contrôle des connaissances		
Code	Semestre 4	ECTS	hebdo	Semestre	Lieu	%	Type d'épreuve	
<b>UE1 - Enseignements fondamentaux : Musique</b>	Discipline principale Instrument - improvisation	3	3.5	42	CMDL	100%	CC	
	Ensemble composition - préparation au projet DNSPM3	3	1.5	18	CMDL	100%	EP	
	Ensemble répertoire	3	1.5	18	CMDL	100%	EP	
	Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	2	2	24	CMDL	100%	EP	
	Oreille	1.5	1	12	CMDL	100%	EE	
	Rythme	1.5	1	12	CMDL	100%	EP	
	<b>ECTS UE1</b>	<b>14</b>	<b>10.5</b>	<b>126</b>				
<b>UE2 - Enseignements fondamentaux : Musicologie</b>	E.C. de Musicologie	3	1.5	18	EVRY	Validation universitaire		
	E.C. de Musicologie	3	1.5	18	EVRY	Validation universitaire		
	<b>ECTS UE2</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>36</b>				
<b>UE3 - Enseignements transversaux</b>	Langue vivante	1	1.5	18	EVRY	Validation universitaire		
	Mises en situation professionnelles - séminaire d'écriture	3	/	18	CMDL	100%	EE	
	Interventions professionnelles et résidence musicale	1	/	12	CMDL	100%	PA	
	Atelier Coworking et insertion professionnelle	2	/	6	CMDL	100%	PA	
	Techniques du son - studio	1	0.5	6	CMDL	100%	PP	
	<b>ECTS UE3</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>60</b>				
<b>UE4 Enseignements optionnels (2 matières à choisir au S1-2-3-4 1 matière à choisir S5-6)</b>	Ateliers esthétiques	2	2	24	CMDL	100%	EP	
	Instrument complémentaire		0.5	6	CMDL	100%	CC	
	Oreille		1	12	CMDL	100%	EE	
	Rythme		1	12	CMDL	100%	EP	
	Option DE		2	24	PSPBB	100%	CC	
	<b>ECTS UE4</b>	<b>2</b>	<b>0.5</b>	<b>6</b>				
	<b>TOTAL ECTS - semestre 3</b>	<b>30</b>	<b>16</b>	<b>228</b>				

DNSPM 3 - SEMESTRE 5							
Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)			Volume horaire			Modalités de contrôle des connaissances	
Code	Intitulés	ECTS	hebdo	Semestre	Lieu	%	Type d'épreuve
<b>UE1 - Enseignements fondamentaux : Musique</b>	Discipline principale Instrument - improvisation	3	3.5	42	CMDL	100%	CC
	Projet artistique - présentation	2	/	4	CMDL	100%	PP
	Ensemble répertoire	2	1.5	18	CMDL	100%	CC
	Ensemble composition	2	1.5	18	CMDL	100%	CC
	Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	3	2	24	CMDL	100%	EP
	Oreille	1	1	12	CMDL	100%	EE
	Rythme	1	1	12	CMDL	100%	EP
	<b>ECTS UE1</b>	<b>14</b>	<b>10.5</b>	<b>130</b>			
<b>UE2 - Enseignements fondamentaux : Musicologie</b>	E.C. de Musicologie	3	1.5	18	EVRY	Validation universitaire	
	E.C. de Musicologie - Travail de recherche	3	1.5	18	EVRY	Validation universitaire	
	<b>ECTS UE2</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>36</b>			CC
<b>UE3 - Enseignements transversaux</b>	Langue vivante	1	1.5	18	EVRY	Validation universitaire	
	Master-class	1	/	6	CMDL	100%	PA
	Stage d'insertion professionnelle	2	/	24	CMDL	100%	PA
	Atelier coworking et insertion professionnelle	1	/	6	PSPBB	100%	PA
	Ateliers : Préparation aux concours / gestion du trac OU Technique Alexander	1	/	6	PSPBB	100%	PA
	Environnement professionnel : La promotion numérique	1	/	6	PSPBB	100%	PA
	Sensibilisation à la recherche : Rédaction et rendu du Travail Individuel de Recherche	1	/	15	CMDL	100%	PA
	Résidence musicale	1	/	12	CMDL	100%	PA
	<b>ECTS UE3</b>	<b>9</b>	<b>1.5</b>	<b>69</b>			
<b>UE4 Enseignements optionnels (2 matières à choisir au S1-2-3-4 1 matière à choisir S5-6)</b>	Ateliers esthétiques	1	2	24	CMDL	100%	CC
	Instrument complémentaire		0.5	6	CMDL	100%	CC
	Oreille		1	12	CMDL	100%	EE
	Rythme		1	12	CMDL	100%	EP
	Ecriture complémentaire		2	24	CMDL	100%	EP
	Option DE		2	24	PSPBB	100%	PA
	<b>ECTS UE4</b>	<b>1</b>	<b>0.5</b>	<b>6</b>			
	<b>TOTAL ECTS - semestre 5</b>	<b>30</b>	<b>15.5</b>	<b>241</b>			

DNSPM 3 - SEMESTRE 6							
Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)			Volume horaire			Modalités de contrôle des connaissances	
Code	Intitulés	ECTS	hebdo	Semestre	Lieu	%	Type d'épreuve
<b>UE1 - Enseignements fondamentaux : Musique</b>	Discipline principale Instrument - improvisation	3	1.5	18	CMDL	100%	CC
	Projet artistique - réalisation	7	/	18	CMDL	100%	PP
	Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	2	2	18	CMDL	100%	EP
	Ensemble répertoire	2	1.5	18	CMDL	100%	EP
	Ensemble composition	2	1.5	18	CMDL	100%	EP
	Oreille	1	1	18	CMDL	100%	EE
	Rythme	1	1	18	CMDL	100%	DP
	<b>ECTS UE1</b>	<b>18</b>	<b>8.5</b>	<b>126</b>			
<b>UE2 - Enseignements fondamentaux : Musicologie</b>	E.C. de Musicologie	3	1.5	18	EVRY	Validation universitaire	
	E.C. de Musicologie - Travail de recherche	3	1.5	18	EVRY	Validation universitaire	
	<b>ECTS UE2</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>36</b>			
<b>UE3 - Enseignements transversaux</b>	Langue vivante	1	1.5	18	EVRY	Validation universitaire	
	Mises en situation professionnelles	1	/	12	CMDL	100%	EE
	Environnement professionnel et résidence musicale	1	/	12	CMDL	100%	PA
	Atelier coworking et insertion professionnelle	1	/	6	CMDL	100%	PA
	Techniques du son - projet EP	1	/	16	CMDL	100%	PP
	<b>ECTS UE3</b>	<b>5</b>	<b>1.5</b>	<b>64</b>			
<b>UE4 Enseignements optionnels (2 matières à choisir au S1-2-3-4 1 matière à choisir S5-6)</b>	Ateliers esthétiques	1	2	24	CMDL	100%	EP
	Instrument complémentaire		0.5	6	CMDL	100%	CC
	Oreille		1	12	CMDL	100%	EE
	Rythme		1	12	CMDL	100%	EP
	Ecriture complémentaire		2	24	CMDL	100%	EP
	Option DE		2	24	PSPBB	100%	PA
	<b>ECTS UE4</b>	<b>1</b>	<b>0.5</b>	<b>6</b>			
	<b>TOTAL ECTS - semestre 6</b>	<b>30</b>	<b>13.5</b>	<b>232</b>			

## **Annexe 2 – Maquette de la formation LICENCE**

